

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2016 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h00)
MM Ghislain Gagnon, conseiller (19h00)
Gervais Ouellette, conseiller (19h00)
Suzanne Forestier, conseillère (19h00)

Les conseillers, Marcel Langlois et Gaston Simoneau sont absents.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «Quand la chance frappe à leur porte, la plupart des gens ne font que se plaindre du bruit.»

2016-05-130

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que le sujet suivant est ajouté :

- ✓ Offre d'emploi étudiant : aide à l'entretien des parcs municipaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt du jugement de la Commission municipale du Québec : constatation de la fin de mandat du conseiller, Guillaume Hinse

Constat par la secrétaire-trésorière de la vacance du conseiller, Guillaume Hinse

La secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay déclare qu'il y a vacance au siège #4 depuis le 17 mars 2016 et que la date de l'élection sera annoncée lors du prochain conseil.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2016

Une correction de la résolution numéro 2016-04-101 doit être faite : présentation soumissions location pelle pour l'année 2016 mentionné que le prix soumis n'inclus pas les taxes applicables.

2016-05-131

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AVRIL 2016

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016 soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-132

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
-------------	-------------	---------

Acier Victoria	Achat de fer voirie et chemins d'hiver	476.60 \$
A. Lapierre Gestion Documentaire inc.	Honoraires professionnels archiviste	1 398.09 \$
Alarme Bois-Francis	Installation klaxon supplémentaire et relais porte sortie d'urgence CPE	1 066.67 \$
L'Arsenal	Réparation camion pompe	367.35 \$
Bell Mobilité	Frais de cellulaire avril 2016	145.33 \$
Banque Nationale	Achat volume directives MTQ installation lumière de rues	40.19 \$
Buro Pro	Papeterie administration, bibliothèque et projet patrimoine bâti	881.57 \$
Chantale Ramsay	Frais de transport formation, SAAQ et rencontre Gesterra	67.52 \$
Coop du Pré-Vert	Achat de diesel	1 060.73 \$
Coop du Pré-Vert	Achat divers	143.61 \$
Chem Action	Accessoires puits	58.64 \$
Le Dépanneur de la Place	Achat lait, café, sucre et eau	25.77 \$
Dominic Ducharme	Plan d'évacuation bâtiments municipaux	1 830.99 \$
Environnex	Analyses d'eau potable et usées	129.92 \$
Équipements Provicto	Achat d'une tondeuse	402.40 \$
Éric Ouellette	Mandat poste dossier CPTAQ et frais de transport projet biomasse	134.00 \$
Extincteur Victo	Recharge bonbonne service de sécurité incendie	119.75 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	Frais de transport Dicom	34.13 \$
Fortin Sécurité Médic	Mise à jour annelle trousse de premiers soins	200.59 \$
Garage G. Allison	Essence camions #7 et #8 et remboursement bon d'achat	448.76 \$
Ghislain Gagnon	Frais de transport rencontre Sentier des Trotteurs	19.20 \$
Graphitek	Impressions photos projet patrimoine bâti	67.84 \$
Gravures Bois-Francis	Achat chemises et polos brodés Éric Ouellette et Benoît Lambert	476.00 \$
Hydro-Québec	Électricité Parc à l'ombre des Pins	30.24 \$
Hydro-Québec	Électricité OTJ	1 407.65 \$
Hydro-Québec	Électricité salle paroissiale	2 403.34 \$
Hydro-Québec	Électricité CPE	2 589.86 \$
Hydro-Québec	Électricité station eaux usées	642.25 \$
Hydro-Québec	Électricité station d'eau potable	1 065.05 \$
Hydro-Québec	Électricité puits	1 259.91 \$
Hydro-Québec	Électricité Parc de la station	30.24 \$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	845.10 \$
Jacques Fréchette	Honoraires professionnels évaluation partie du P-506 à vendre	172.47 \$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rues	153.04 \$
JE Marchand	Réparation camion #1	62.09 \$
Machineries Serge Lemay	Pièces pour remorque	24.83 \$
Marc Ouellette	Frais de cellulaire mai 2016	30.00 \$

Marcel Langlois	Frais de transport réunion MRC	19.20 \$
Maureen Martineau	Achat de livres bibliothèque	131.01 \$
Petite Caisse	Courrier recommandé, achat batterie appareil photo, remboursement annonce Rassembleur annulée	43.45 \$
Pièces d'auto Allison	Réparation et entretien camions incendie	207.19 \$
Planage d'asphalte Expert	Balayage de rues	1 517.67 \$
Plasma Forme	Achat plaques pour godet pépinière	350.67 \$
Poste Canada	Achat de timbres et Rassembleur de Mars 2016	787.01 \$
Patrouille Canadienne de ski	Commandite rencontre annuelle Mont-Gleason	500.00 \$
Réal Fortin	Frais de repas projet biomasse et frais de cellulaire mai 2016	62.76 \$
Rénovation Y. Ouellette	Réparation fuite toit salle paroissiale	204.09 \$
Société de développement durable d'Arthabaska	Site d'enfouissement mois de mars 2016 et service résidentiel mois d'avril 2016	13 706.61 \$
Sogetel	Frais de ligne téléphonique d'avril 2016	377.38 \$
Solutions zen média	Hébergement annuel site internet	321.93 \$
TechService	Panneau de variation puits	4 577.06 \$
Télébec	Ligne téléphonique puits	65.14 \$
VFD	Pièces surfaçeuse	69.90 \$
Ville de Kingsey Falls	Intervention Chemin de Kingsey	811.88 \$
Ville de Warwick	Entente de loisirs et entente service incendie 1er versement	24 847.59 \$
Vitro Plus	Réparation pare-brise camion #8	91.98 \$
Xérox	Achat agrafes et photocopies	1 011.63 \$
Salaire	Du 27 mars au 23 avril 2016	24 707.56 \$
Total		94 723.43 \$

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de quatre-vingt-quatorze sept cent vingt-trois dollars et quarante-trois sous.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UNE DOSSIER

Le conseiller Marcel Langlois est absent.

Le conseiller Ghislain Gagnon

- ☛ Compte-rendu du CA de Partenaire 12-18 de Tingwick et le gala annuel aura lieu le 20 mai prochain.
- ☛ Compte-rendu du CA de Rouli-Bus.
- ☛ Invitation de la population à l'activité plein air le 7 mai prochain à la Station du Mont-Gleason.

Le conseiller Gaston Simoneau est absent.

Le conseiller Gervais Ouellette

- ☞ Mentionne que le projet pilote pour la récupération des plastiques agricoles débutera la semaine prochaine.

La conseillère Suzanne Forestier

- ☞ Une activité sera organisée au service de garde le 7 octobre prochain dans le cadre du défi minceur.
- ☞ Annonce que 3 citoyens de Tingwick participeront au Marathon d'Ottawa le 29 mai prochain soient Messieurs Luc Nolette, Marc Chabot et Samuel Tousignant.
- ☞ Sensibilise les citoyens à la prévention du suicide.

Le maire Réal Fortin

- ☞ Organisation d'un mini conseil par le service de garde.
- ☞ Nouvelle orientation de la MRC d'Arthabaska (PIIRL, CLD, schéma de couverture de risque, etc..).
- ☞ Entente d'entraide et de desserte d'incendie selon le schéma de couverture de risque.
- ☞ Remise d'un certificat pompier 1 à M. Sylvain Turcotte le 2 juin prochain.
- ☞ Marches des maires le 6 mai prochain dans le cadre du défi santé.
- ☞ Les rencontres pour la réforme cadastrale auront lieu les 17 et 18 mai prochain.

2016-05-133

Dépôt d'une note au procès-verbal suite au dépôt de la démission du conseiller, Guillaume Hinse

La Commission municipale du Québec dans un jugement a déclaré la fin du mandat du conseiller, Guillaume Hinse le 17 mars 2016. Nous, les conseillers Marcel Langlois, Ghislain Gagnon, Gervais Ouellette, Suzanne Forestier ainsi que le maire, Réal Fortin désirons répondre à la sortie en séance publique le 4 avril 2016 du conseiller Guillaume Hinse sur le dépôt d'une lettre qui après l'avoir analysée ne sont pas selon lui des opinions mais des affirmations. Des accusations sans fondement dans une lettre non signée ne sont pas acceptables donc elle ne sera pas publiée dans le Rassembleur car pour nous c'est une opinion personnelle et que depuis la conception du Rassembleur aucune opinion personnelle n'est acceptée dans cette publication. À l'avenir le conseil ne prendra aucune décision sur un document qui n'aura pas passé par l'administration auparavant.

Sur proposition, du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que cette note soit inscrite au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-134

Demande de remboursement : sommes perçues de décembre 2015 à avril 2016 par le conseiller, Guillaume Hinse

Par souci d'équité envers les contribuables, nous proposons une résolution pour demander que le conseiller, Guillaume Hinse rembourse à la municipalité la totalité des sommes reçues durant les périodes où il a été inactif soit de décembre 2015 à avril 2016.

Sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette de demander au conseiller, Guillaume Hinse le remboursement des sommes perçues lors de son inactivité à titre de conseiller soit de décembre 2015 à avril 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RESPONSABLE DES EAUX

2016-05-135

Autorisation travaux CPE : carré de sable poupons, toit sur le carré de sable existant et pose de dalles

Le maire, Réal Fortin déclare un intérêt dans le présent sujet et se retire de la table des délibérations.

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les travaux au CPE soient :

- ✓ la construction d'un carré de sable pour la partie poupons;
- ✓ la construction d'un toit sur le carré de sable existant ;
- ✓ pose de dalles au pourtour du carré de sable des poupons;
- ✓ Achat d'un module de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, Réal Fortin revient à la table des délibérations.

2016-05-136

Modification coût résolution numéro 2016-04-097 : Achat des équipements pour la vérification annuelle des bornes fontaines : 4 715\$ plus les taxes applicables

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier d'accepter la modification de la résolution numéro 2016-04-097 et l'achat d'équipements pour la vérification annuelle des bornes fontaines au montant de 4 715\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-137

TECQ : programmation de travaux année 2014-2018

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Changement règlement de zonage autorisation poulailler milieu urbain : embauche service d'urbanisme MRC d'Arthabaska La résolution numéro 2016-05-138

Considérant que des demandes sont parvenues à la municipalité afin que des citoyens puissent obtenir l'autorisation de poulailler en milieu urbain;

Considérant qu'une modification au règlement de zonage est nécessaire afin d'autoriser ce genre d'élevage en milieu urbain;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services en urbanisme de la MRC d'Arthabaska afin de rédiger la modification au règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-139

Avis de motion : Règlement #2016-363 amendant le règlement de permis certificats #2010-314 concernant le coût du permis pour des travaux de remblai ou de déblai

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé «Règlement #2016-363 amendant le règlement de permis certificats #2010-314 concernant le coût du permis pour des travaux de remblai et de déblai » sera présenté pour adoption.

Ce règlement a pour buts :

- la modification du 5^e paragraphe de l'article 4.3 afin d'y ajouter des dispositions concernant l'émission de permis de construction de décors pour l'usage «jeux de rôle grandeur nature»;
- la modification du tableau de l'article 5.1 afin d'ajouter des dispositions sur le délai d'émission, la tarification et la caducité des certificats d'autorisation concernant les travaux de remblai et de déblai;
- l'ajout de dispositions concernant l'émission de certificats d'autorisation pour les travaux de remblai et de déblai.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2016-05-140

Avis de motion : Règlement #2016-364 amendant le règlement de zonage #2010-311 concernant la création de la zone RU-14, ajout d'un usage jeux de rôle, ajout dans la zone M-2 l'usage habitations unifamiliales isolées et ajout de dispositions relatives au remblai et déblai

La conseillère, Suzanne Forestier donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé «Règlement #2016-364 amendant le règlement de zonage #2010-311 concernant la création de la zone RU-14, ajout d'un usage jeux de rôle, ajout dans la zone M-2 l'usage habitations unifamiliales isolées et ajout de dispositions relatives au remblai et déblai» sera présenté pour adoption.

Ce règlement a pour buts :

- la création de la zone RU-14, laquelle est située en bordure du chemin de l'Aqueduc, à la hauteur de la route Desrosiers, à même la zone RU-12 et d'y autoriser l'usage «jeu de rôle grandeur nature»;
- l'ajout de dispositions visant à régir l'usage «jeu de rôle grandeur nature»;
- l'ajout dans la zone M-2, laquelle est située à l'intersection des rues Saint-Joseph et Sainte-Marie, de l'usage «Habitations unifamiliales isolées»;
- la modification de l'article 7.3 concernant les dispositions relatives au nombre de bâtiments principaux pouvant être autorisés par terrain;
- l'ajout de dispositions relatives au déblai et au remblai pour l'ensemble du territoire de la municipalité.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2016-05-141

Résolution adoptant le premier projet du Règlement #2016-364 amendant le règlement de zonage #2010-311 concernant la création de la zone RU-14, ajout d'un usage jeux de rôle, ajout dans la zone M-2 l'usage habitations unifamiliales isolées et ajout de dispositions relatives au remblai et déblai et fixant la date, le lieu et l'heure de l'assemblée publique de consultation

Sur proposition du conseiller, Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu d'adopter le projet de règlement #2016-364 relatif à la modification du règlement de zonage.

Le présent projet de règlement aura pour but la création de la zone RU-14 à même la zone RU-12, et d'y autoriser l'usage «jeu de rôle grandeur nature»; l'ajout de disposition visant à régir l'usage «jeu de rôle grandeur nature»; l'ajout dans la zone M-2 de l'usage «Habitations unifamiliales isolées»; la modification de l'article 7.3 concernant les dispositions relatives au nombre de bâtiments principaux pouvant être autorisés par terrain; et l'ajout de dispositions relatives au déblai et au remblai pour l'ensemble du territoire de la municipalité.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le lundi 6 juin 2016 à 18h45, au bureau administratif situé au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick. Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2016-05-142

Achat de 250 tonnes de gravier pour réparer la route Murphy

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à effectuer l'achat d'approximativement 250 tonnes de gravier pour la réparation de la route Murphy.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-143

Présentation soumissions calcium

Les soumissions ont été ouvertes à 11h00 le jeudi 28 avril 2016 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Martine Lebeau, secrétaire réceptionniste de la municipalité de Tingwick.

Nom	Prix	Conformité
Calclo inc.	0.3000\$/litre taxes non incluses	Non vérifiée
Les Entreprises Bourget inc.	0.297\$/litre taxes non incluses	Oui
Somavrac C.C. inc.	0.3080\$/litre taxes non incluses	Non vérifiée

Après vérification la soumission des Entreprises Bourget inc. est la plus basse conforme. Les prix soumis n'incluent pas les taxes applicables en vigueur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission des Entreprises Bourget inc. au prix mentionnée précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Creusage de fossés : Chemin Craig (Fermes Simonetta et Chénier) : location de pelle seulement
La résolution numéro 2016-05-144**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'effectuer le creusage de fossé sur le Chemin Craig longeant les terrains de Fermes Simonetta et Chénier. Les propriétaires ayant acceptés de recevoir la terre enlevée sur leur terrain respectif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-145 Enlèvement souches (19) rang 6 vis-à-vis Mme Nicole Luneau déneigement

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à effectuer l'enlèvement de souches sur le rang 6 à la hauteur de la propriété de Mme Nicole Luneau afin de faciliter le déneigement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-146 Embauche d'un ingénieur pour les travaux de voirie : TECQ 2014-2018

Considérant que la Municipalité de Tingwick a reçu des demandes d'informations du MAMOT après avoir reçu une plainte;

Considérant que cette demande à la TECQ 2014-2018 était prévue se faire en régie interne;

Considérant que l'administration doit s'occuper de répondre au MAMOT dans un délai précis;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu d'autoriser la directrice générale, Chantale Ramsay à embaucher un ingénieur pour les travaux de voirie se rapportant à la demande à la TECQ, la rédaction et le suivi des soumissions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Ministère des Transports du Québec : réclamation pour des travaux réalisés au cours d'eau Desrochers : refus;
- ✓ MRC d'Arthabaska : remboursement formation pompier 1 500\$;
- ✓ Ministre des Transports : programme d'aide à l'entretien du réseau routier local aide financier 2016 : 343 720\$.

ADMINISTRATION

2016-05-147 Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francis : participation campagne de financement : 0.25\$/habitant

Considérant que le Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francis est présentement en campagne majeur de financement pour la Maison des bénévoles et des aînés;

Considérant que la MRC d'Arthabaska propose un montant de 0.25\$/habitant;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu de remettre 0.25\$/habitant au Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francis pour leur campagne de financement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande de commandite : Sentier Équestres aux mille collines

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

Règlement numéro 2016-362 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
La résolution numéro 2016-05-148

Sur proposition du conseiller, Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que le conseil décrète ce qui suit :

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1 «client » : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication ;

2 « service téléphonique » : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :

a.

Il permet de composer le 9-1-1 pour rejoindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec ;

b.

Il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1 du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b du paragraphe 2 du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional au Québec.

2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46\$ par mois, par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.
4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-149

Demande de commandite : Régates de Bateaux de Carton des Trois-Lacs

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu de remettre la somme de 500\$ pour l'activité de Régates de Bateaux de Carton des Trois-Lacs. Toutefois si aucune équipe ne représente la municipalité la somme remise sera de 100\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Comité des fêtes d'autrefois de Tingwick demande la salle gratuite pour les 20 et 21 août 2016
La résolution numéro 2016-05-150

Considérant que le comité des fêtes d'autrefois de Tingwick demande la gratuité de la salle les 20 et 21 août 2016;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la municipalité de Tingwick accepte de louer sa salle pour le prix du ménage comme pour tous les autres organismes à but non lucratif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-151 Cotisation annuelle COPERNIC : 50\$

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick paie 50\$ à titre de cotisation annuelle à l'organisme COPERNIC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-152 Participation au Symposium de Chesterville

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure un billet au coût de 75\$ pour le souper du Symposium de Chesterville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-153 Entretien parc à l'ombre des Pins été 2016 : offre de service Madame Marjolaine Vaudreuil : 1 500\$

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'accepter l'offre de service de Madame Marjolaine Vaudreuil au montant de 1 500\$ pour l'entretien du parc à l'ombre des Pins pour l'été 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-154 Achat appareils respiratoire : service de sécurité incendie

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat de 2 appareils respiratoires au montant de 13 712\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-155 Achat boyaux pour feu de forêt

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'effectuer l'achat de boyaux pour les feux de forêt au montant de 939.96\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-156 Plainte faite au MAMOT : embauche de Me Mario Paul Hus et autorisation heures supplémentaires employées secteur administratif

Considérant que la Municipalité de Tingwick a reçu des demandes d'informations du MAMOT après avoir reçu une plainte;

Considérant que l'administration doit s'occuper de répondre au MAMOT dans un délai précis;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le

conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que le conseil autorise les heures supplémentaires des employées dans le secteur administratif pour la gestion de cette plainte ainsi que de l'embauche de Me Mario Paul Hus de la firme Muni conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-157 Plainte à la Commission d'accès à l'information : embauche de Me Mario Paul Hus

Considérant qu'une demande de révision a été déposée suite à une demande d'accès à l'information;

Considérant qu'une audience a été fixée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'embaucher Me Mario Paul Hus en cas de besoin dans cette cause.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-158 Inscription camp de jour pénalité date limite d'inscription

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'imposer une pénalité de 100\$ par enfant pour ceux qui ne respectent pas la date limite d'inscription au camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-159 Mandat Progesco pour le maintien de l'équité salariale

Considérant qu'en 2016 la Municipalité de Tingwick doit effectuer une démarche afin de respecter et mettre en application la loi sur l'Équité salariale pour la phase du maintien;

Considérant que la firme PROGESCO propose d'offrir ses services pour la somme de 120\$/heure plus les frais de transports;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de la firme PROGESCO.

2016-05-160 Vente de deux parties du lot P-506 : appel d'offre

Considérant que la Municipalité de Tingwick est propriétaire d'une partie du lot 506 du Canton de Tingwick;

Considérant que cette propriété a une superficie de 68.92 acres le conseil désire vendre deux parties une ayant une superficie approximative de 29 acres et une de 13.4 acres approximatif;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que les parties à vendre soient offertes dans le Rassembleur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-05-161 Erreur facturation location salle FADOQ : 82.83\$

Considérant que lors d'une transition de personnel une erreur est survenue sur une location de salle de la FADOQ;

Considérant que la FADOQ refuse de payer 82.83\$ en alléguant que l'erreur provient de la municipalité;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par

le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de retirer le 82.83\$ réclamé à la FADOQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande d'entretien du cimetière : Compagnie des cimetières des Deux Cantons

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2016-05-162

Embauche Me Mario Paul Hus : contestation constats d'infraction règlement sur les animaux

Considérant qu'un constat d'infraction concernant le règlement sur les animaux a été contesté;

Considérant que cette cause doit être entendue à la cour municipale;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu d'embaucher Me Mario Paul Hus pour représenter la Municipalité de Tingwick dans cette cause.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-05-163

Offre d'emploi étudiant : aide à l'entretien des parcs municipaux

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'offrir un emploi étudiant pour aider à l'entretien des parcs municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : desserte incendie Trois-Lacs, démission de M. Guillaume Hinse, plainte au MAMOT, semaine de travail de la DG, projet plastiques agricoles, terrain commercial à vendre, PIIRL et membres du CDE de Tingwick.

2016-05-164

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la présente séance soit levée. (20h35)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réal Fortin
Maire

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière

de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2016-05-132, 2016-05-135, 2016-05-136, 2016-05-138, 2015-05-142, 2016-05-143, 2016-05-144, 2016-05-145, 2016-05-146, 2016-05-147, 2016-05-149, 2016-05-150, 2016-05-151, 2016-05-152, 2016-05-153, 2016-05-154, 2016-05-155, 2016-05-156, 2016-05-157, 2016-05-159, 2016-05-161, 2016-05-162 et 2016-05-163.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%